

Négociation du 12 mai : classifications.

**PAPET ON TOUR,
CGT ON THE RUN!¹**

// RAPPEL DES ÉPISODES PRÉCÉDENTS

Rupture des négociations : depuis la réunion du 12 mai 2010 les négociations sont bloquées. La direction reste dans un flou « à la Mettot », s'obstine et refuse finalement de prendre en compte le préalable unitaire de l'intersyndicale (CGT, CFDT, FO, SNJ, SUD) et les conditions qu'elle a mis à la reprise des négociations :

- la reconnaissance des *métiers* (et non pas des emplois) par leur seul niveau de qualification (formation initiale et expérience professionnelle),
- la garantie de progression automatique des carrières,
- le maintien du paritarisme.

INIMAGINABLE de voir les métiers explosés en plusieurs emplois, puis hiérarchisés à partir de critères classants subjectifs.



**IMPENSA-
BLE** qu'il soit impossible de négocier une liste exhaustive des métiers qui devront impérativement figurer dans l'accord collectif.

INSENSÉ de vouloir entraîner les OS et la CGT sur la négociation d'un système salarial sans aucune garantie d'évolution de carrière au moins égale au système actuel, et sans aucun automatisme.

Les OS sont unies autour de ces principes qui sont le fondement même de la cohésion sociale des salariées de RF :

Défendre le métier contre l'emploi, c'est réaffirmer haut, fort et durablement la ferme volonté des salarié-es de se voir reconnu-es pour ce qu'ils/elles font et non pour ce que la direction voudrait leur imposer de faire - ou ne plus faire - dans un avenir qu'elle ne sait elle-même pas définir ou préparer.

Le métier plutôt que l'emploi, c'est la reconnaissance pour toutes et tous de valeurs professionnelles valables dans toute l'entreprise et garantes du collectif.

En voulant imposer l'éclatement des métiers à RF, la direction renie de fait les trois dernières décennies, l'attachement des personnels à une organisation du travail et de leur entreprise, mais surtout à une vision noble de la production audiovisuelle et radiophonique reconnue dans le monde entier.

Des documentalistes qui ne font plus de recherches, des super- et sous-technicien-nes d'exploitation, des sous-cadres techniques en région, des assistant-es d'édition bafoué-es...



¹ Papet en tournée, la CGT dans la course !

Quelle entreprise la direction de Radio France veut-elle donc construire ?

Quoi qu'en ait dit notre P-DG à son arrivée, on voit bien que les préoccupations de la direction ne sont pas les salarié-es et le maintien des acquis conventionnels. MM. Hess et Papet sont sur la même longueur d'onde pour que Négociator serve chaque semaine aux OS le même discours de division et destruction.

//LE PLEIN AU STUDIO 106

L'intersyndicale a exposé cette position aux personnels au cours d'une assemblée générale convoquée au studio 106 le mardi 18 mai de 13 h à 15 h. Pendant 2 h, ce sont plus de 300 salarié-es, tous métiers confondus, qui se sont relayé-es pour assister et participer aux débats. Face aux inquiétudes légitimes des personnels que le Papet Circus Tour 2010 (encadré) n'arrive toujours pas à calmer, l'AG a permis de répondre à certaines préoccupations concrètes :

- *Quel est l'impact de cette rupture des négociations sur le délai initialement prévu et sur les salariés ? Que se passe-t-il en cas de non-signature à la date butoir ?*

Certes, les négociations prennent du retard par rapport au calendrier prévu dans l'accord de méthode. Mais rappelons que la direction n'a pas eu besoin des OS pour accuser du retard puisqu'elle a décidé unilatéralement de reporter de plusieurs semaines les négociations sur les classifications et les rémunérations.

Oui, la CGT réaffirme que l'accord qui régira la vie des salariés dans l'entreprise mérite plus d'attention et de temps. C'est pourquoi

LE GRAND PAPET CIRCUS TOUR Bientôt dans votre ville...

Selon nos informateurs il semblerait que Patrice Papet soit pressenti pour co-présenter le « Jeu des 1000 € » sur France Inter à partir de la grille de rentrée 2010. Certaines rumeurs racontent déjà qu'en accord avec le gouvernement, et ce pour les raisons évidentes que l'on sait, l'émission historique serait rebaptisée le « Jeux des 5 € ». Christian Mettot se serait proposé pour faire ding-ding.



elle a été en justice. Quels qu'en soient les délais, la négociation doit atteindre son terme, même si 3 ans sont nécessaires.

Dans l'hypothèse où aucun accord de substitution ne serait signé à la date de fin d'application des conventions collectives, tout salarié en contrat à RF verrait ses acquis conventionnels individuels conservés. C'est-à-dire que tout ce dont un salarié aurait pu bénéficier au moins une seule fois au cours de son contrat lui serait dû de fait. En clair, le salaire et l'organisation du travail restent les mêmes pour les personnels actuellement à RF. La direction souhaite-t-elle des salariés à deux vitesses ?

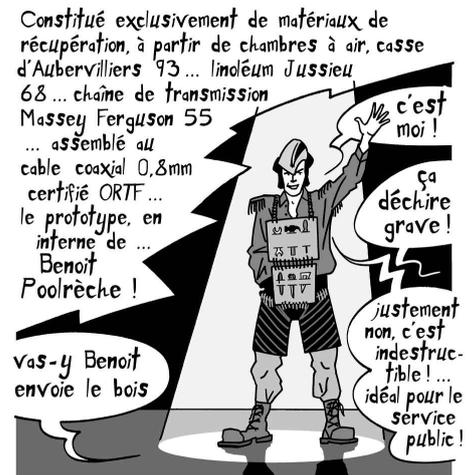
- *Pouvons-nous avoir plus d'informations sur les propositions de la direction ?*

En réponse à cette préoccupation, nous

préparons un 4-pages intersyndical qui présente et analyse les propositions de la direction sur les volets classification et rémunération.

- *Nous vous soutenons dans votre préalable mais ne faudrait-il pas dans le même temps formuler une proposition alternative ?*

La CGT est mandatée par ses adhérent-es pour formuler un contre-projet qui inclut une



actualisation de la CCCPA, tant au niveau du répertoire des métiers que des grilles salariales. En effet, la nomenclature générale des métiers peut et doit évoluer. Cela a d'ailleurs été réclamé à de nombreuses reprises par le SNRT-CGT à l'AESPA (ex-association des employeurs de l'audiovisuel public) qui n'y a jamais consenti. Il était plus facile ensuite de taxer la convention collective de passéiste ! Il faut réactualiser cette nomenclature : en retirer les métiers non utilisés, y intégrer et y définir les nouveaux métiers, notamment dans les secteurs de l'informatique et du multimédia, et enfin y tenir compte de toutes les évolutions conventionnelles et d'usage intégrées.

Dans un deuxième temps, il faut reconstruire les grilles actuelles de salaire en revalorisant les débuts de grille, harmonisant et respectant des écarts de grilles cohérents, et enfin en intégrant et coordonnant toutes les progressions de carrières conventionnelles ou d'usage.

La CGT s'engage à présenter le 31 mai 2010 aux salariés un contre-projet comprenant une réactualisation de la nomenclature générale des métiers, accompagnée d'une revalorisation des grilles de classification correspondantes, et du système salarial. Elle reproposera à l'intersyndicale d'y travailler ensemble.

L'assemblée générale se termine par la rédaction de la motion ci-contre :

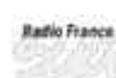
// ALORS, OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Le même jour, mardi 18 mai 2010, M. Papet communiquait aux OS, avec un certain mépris pour leur préalable, un courrier réaffirmant la position de la direction :

« Les salarié-es devront se contenter de 0,8 % par an de prime d'ancienneté pour seul automatisme (avant 20 ans, puis 0,5 % jusqu'à avoir atteint un plafond de 21 % du salaire de qualification). » Autant dire rien quand on sait que, selon l'Insee, l'indice des prix à la consommation (IPC) s'est accru de 1,7 % entre avril 2009 et avril 2010.

« La NAO devra être le seul lieu de négociation de l'attribution de l'enveloppe budgétaire dédiée à l'augmentation de la masse salariale. » Traduisez par : ne venez pas fourrer votre gros nez de syndicaliste dans nos affaires !

« 90 % des PTA verront leurs revenus mensuels augmenter avec le nouvel accord collectif. » Dites-nous tout, M. Papet : vous leur donneriez aujourd'hui d'une main ce que vous reprendriez demain de l'autre, avec un coup de pied au... en prime ! Vos hypothèses de travail pré-



RADIO FRANCE

ASSEMBLEE GENERALE DU 18 MAI 2010

L'Assemblée Générale réunie ce jour constate que la Direction de Radio France persiste et signe (son courrier du 18 mai aux Organisations Syndicales), dans son entreprise de démolition des acquis des salariés.

L'Assemblée Générale demande que les négociations portent sur la nomenclature des métiers, leur définition et leur évolution et non sur un répertoire des emplois.

L'Assemblée Générale refuse la logique de la Direction dans son projet :

- de mise en place d'un nouveau système de classification sur la base des critères classants qui substitue à la notion de métier celle d'emploi,
- de suppression des automatismes et des évolutions salariales garanties au profit de l'individualisation des salaires et des carrières,
- de suppression du paritarisme actuel au profit de pseudo-procédures de recours.

En conséquence l'Assemblée Générale demande aux Organisations Syndicales d'exiger le maintien du dispositif conventionnel existant en procédant aux améliorations des droits des salariés, en prenant en compte l'émergence d'activités et de métiers nouveaux, ainsi que le maintien du paritarisme.

L'Assemblée Générale mandate les Organisations Syndicales afin qu'elles rencontrent le plus rapidement possible la Direction pour présenter ces revendications. Un compte-rendu de cette rencontre sera communiqué à la prochaine Assemblée Générale qui devra décider de l'action à mener.

sentées en séance avec une NAO collective à 0,4 % par an pendant 17 ans font bien rigoler tous les commissaires aux comptes de la planète ! Sans parler des simulations qui présentent ces carrières méritantes où le salarié obtiendrait, au choix, puisque c'est le vôtre, en moyenne 4 % tous les 3 ans ! Vos propositions, c'est de la science-fiction, car demain, vous ne voudrez ou ne pourrez pas donner à vos cadres les moyens correspondants.



« La notion de métier ne disparaît pas puisque plusieurs emplois constituent un métier. » Très bel effort de rhétorique, mais cette affirmation faussement naïve ne peut bien évidemment nous contenter : nous voulons l'abandon pur et simple de votre travail sur les emplois pour un retour sur les métiers, classés selon un seul et unique critère : formation/expérience.

« Nous (la direction) avons pesé 52 emplois repères et ça suffit bien pour mettre en place notre système salarial. Les autres métiers suivront quand Bienfait (pour qui ?) et Associés auront fini de bosser, entre septembre et décembre. » Et pourtant, la direction dispose de 1 million d'euros pour ses experts !

Enfin, vous réaffirmez votre méthode de négociation : un texte que vous plombez volontairement d'ornières grosses comme des maisons, en espérant que les OS y tomberont. Sur le volet classification et rémunération, vous voulez entraîner les OS dans une discussion de comptoir sur des points de détail,

en distribuant benoîtement de petites miettes : « Nous vous proposons de constituer des groupes de travail par métier », ou encore : « Nous vous rappelons que de nombreux éléments restent à négocier au titre de ce nouveau système de classifications et des rémunérations minimales qui y sont attachées. » Non M. Papet, vous n'avez pas encore compris : **la CGT ne négociera pas une classification d'emplois sur la base de critères classants, et le système salarial qui va avec !**

// ENFIN UNE RÉPONSE DE LA DIRECTION À LA DEMANDE DE RENDEZ-VOUS DES OS

Après une semaine de silence, la direction retrouve la parole et invite par courrier les OS à une réunion le vendredi 28 mai. Sujet : le préalable et la motion de l'AG. En parallèle, M. Papet recevra le 2 juin les assistants d'édition à leur demande. M. Papet aurait-il du nouveau ? Nous examinerons ses propositions avec la plus grande attention. L'inter-syndicale convoquera l'AG des personnels de RF pour les informer et décider ensemble de l'action à mener.

Nous ne cessons de le répéter : l'heure est grave. Ne laissons pas la direction nous imposer un système qui ne sert que ses ambitions stratégiques et budgétaires au détriment des salarié-es, leurs métiers et leurs carrières ; ambitions que l'on sait préjudiciables à la radio de service public telle qu'elle est envisagée par les personnels de RF.

* Charte des couleurs et des missions

RADIO FRANCE

bleu ...	mécanique, technique ...	→
vert ...	jardinage ...	→
blanc ...	cuisine, informatique ...	→
gris ...	manutention, archives ...	→
jaune ...	chantier, traitres à la mission ...	→
rouge ...	infirmerie, incendie ...	→
parme ...	bureaux, journaux ...	→
cyan ...	animation, accueil ...	→

Une mobilisation massive et déterminée est inéluctable.